

Lancement du projet d'assurance de la qualité de l'enseignement supérieur

Éducation Le nouveau projet Tempus a été lancé hier à l'Université de Balamand

Rémi BOYER

Angelina Eichhorst, chef de la délégation de l'Union européenne, et Hassan Diab, ministre de l'Éducation, ont officiellement présenté hier le projet « Vers l'Agence libanaise d'assurance qualité » à l'Université de Balamand. Naît donc un nouveau projet Tempus (du nom de ces programmes favorisant la modernisation et la coopération entre l'Union européenne et ses voisins), visant cette fois à promouvoir l'assurance de la qualité dans l'éducation supérieure au Liban. Ayant suscité un investissement de 630 mille euros de la part de l'Union européenne, il s'étalera sur deux ans. Pour Bruno Curvale, chargé de programme au Centre international d'études pédago-

giques français qui participe activement au projet, l'enjeu est simple : « Il ne s'agit pas de mettre en place une agence, mais de définir ce qu'elle pourrait être. »

Vingt partenaires, dont douze Libanais (dix universités, le ministère de l'Éducation et l'Association libanaise pour les études pédagogiques) et huit Européens (six institutions académiques et les agences d'évaluation française et espagnole), se retrouveront régulièrement pour satisfaire quatre grands objectifs progressifs. Le premier sera d'imaginer un système d'assurance qualité pouvant être appliqué au Liban, selon les points de vue et expériences des différents participants. Puis, devront être mis en évidence des critères de qualité acceptables par tous, pour

devenir des instruments de mesure efficaces. La troisième étape consistera à former des experts libanais à l'évaluation par ces critères nouvellement définis, pratique éminemment difficile et nécessitant un entraînement spécifique. Enfin, seront mises en place des évaluations pilotes visant à éprouver le modèle produit. Celui-ci pourrait être un exemple réutilisable, à terme, dans la constitution d'une éventuelle agence.

Un enjeu d'intégration

Or, précisément, comme l'a rappelé hier le ministre Hassan Diab, « un projet de loi pour l'établissement d'une agence libanaise d'assurance de la qualité a été soumis au Conseil des ministres. Il est actuellement sous examen. Nous espérons qu'il sera voté

au plus tôt ». Ainsi, dans quelques années, la vie académique libanaise verrait apparaître une agence indépendante chargée de garantir la qualité de l'enseignement supérieur. Elle pourrait permettre, à l'échelle locale, de connaître la valeur réelle et les débouchés des diplômes proposés aux étudiants et à leurs familles, face à des formations souvent coûteuses. Par ailleurs, une telle agence serait en mesure de revêtir une importance capitale, pour répondre à l'évolution des flux universitaires régionaux et mondiaux.

Dans tous les pays, l'évaluation de la qualité de l'enseignement devient un problème de fond, inhérent à un savoir toujours plus partagé. Car s'imposent aujourd'hui des efforts pour favoriser la reconnaissance internationale des diplômes délivrés, mais aussi

pour permettre les échanges en cours de cursus par l'accroissement de la confiance. C'est en tout cas l'avis de Bruno Curvale : « Dans le monde, au fond, nous sommes tous d'accord sur ce qu'est la qualité de la recherche. Mais on ne travaille pas de la même manière partout, car il y a heureusement une histoire et des traditions spécifiques à chaque pays. Donc, la grande question est : comment peut-on se faire confiance ? Ou, plus précisément : comment fait-on dans un monde de différences qu'il serait absurde de vouloir changer ou d'homogénéiser, par pragmatisme mais aussi par conviction dans la richesse de la diversité, pour favoriser la confiance mutuelle sur les résultats afin de permettre la mobilité et le travail en commun ? La garantie de la qualité sert à ça. »